

ABONNEMENT.

SAUMUROIS : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 Mars 1880.

Chronique générale.

Les résolutions du gouvernement sont arrêtées. Les « lois existantes » seront remises en vigueur par un décret signé du Président de la République, précédé d'un rapport longuement motivé de M. le ministre de l'intérieur et des cultes.

Expulsion des Jésuites et autres religieux étrangers, en vertu de l'article 7 de la loi de 1849;

Dissolution des établissements formés par les Jésuites, noviciats ou maisons de missionnaires, en vertu du décret du 3 messidor an XII et des articles 291 et suivants du Code pénal;

Fermeture de tous les établissements d'enseignement congréganistes dans un délai de trois mois, à partir de la promulgation du décret;

Mise en demeure à toutes les congrégations de communiquer dans le même délai leurs statuts et de demander l'autorisation de continuer à vivre en France.

Le décret du Président de la République relatif à l'application des « lois existantes » ne paraîtra au Journal officiel que mardi.

Le gouvernement aurait reculé cette publication dans la crainte que les prédicateurs de la Semaine Sainte n'y fissent allusion dans leurs conférences.

(Tablettes d'un Spectateur.)

Sénateurs et députés ont pris leur volée lundi soir.

Les fêtes de Pâques, la session d'avril réclamée par les conseils généraux, ce diable de printemps tentateur, les ont décidés à voter des vacances qui ne finiront qu'au 20 avril.

Les ordres du jour étaient fatigués, épuisés. Jugez donc! On siégeait au Palais-Bourbon et au Luxembourg depuis soixante jours!

La session d'octobre en avait duré dix-sept.

C'est à croire, dit une feuille républicaine, que sénateurs et députés sont tous poussifs et qu'ils n'ont d'haleine que pour deux mois au plus.

Si encore on avait fait de la bonne besogne! Ah! on a beaucoup parlé sur l'amnistie, fait de fort beaux discours, qui ont tout piteusement avorté.

Le comité des juristes institué par le gouvernement afin d'étudier la législation existante sur les congrégations religieuses vient de donner sa réponse au gouvernement.

Le comité estime que les lois et décrets sur lesquels le gouvernement compte s'appuyer sont d'une insuffisance absolue, et sa conclusion est que les tribunaux civils sont seuls compétents pour connaître et juger les graves et nombreuses questions qui vont s'élever.

L'administration des quatre contributions directes vient de donner à ses agents l'ordre de dresser un état détaillé de toutes les propriétés des congrégations autorisées ou non autorisées, terres, bâtiments, chapelles, avec le chiffre de leurs impositions.

Dans un long entretien qu'il a eu lundi avec M. Desprez, le président du conseil a exposé au nouvel ambassadeur auprès du Vatican ses idées sur la situation présente: il l'a chargé d'insister auprès de Léon XIII sur l'état des esprits en France, et sur les

dangers qui peuvent sortir de la situation. « Le gouvernement », a dit M. de Freycinet, a deux procédés pour satisfaire les désirs de la majorité: ou faire rentrer, d'accord avec le pouvoir spirituel, les congrégations dans les limites de la loi, ou, s'il est abandonné à lui-même, briser toute résistance et mettre en vigueur les lois tombées en désuétude. »

Les Nouvelles, de Versailles, font les judicieuses réflexions suivantes:

« Nous assistons en ce moment à un curieux spectacle.

On sait avec quel dédain les républicains du Parlement, de l'administration, de la presse, ont traité les pétitions des catholiques contre les projets Ferry, quelles entraves furent apportées à ce pétitionnement soit pour la légalisation des signatures, soit pour la centralisation des pétitions.

Aujourd'hui nous entendons ces mêmes sénateurs, députés, maires, préfets, journalistes, etc., chanter le pétitionnement libre-penseur contre les congrégations religieuses; nous les voyons tenir boutique en plein vent de pétitions, solliciter des signatures de femmes et d'enfants, et déclarer enfin — à l'exemple de M. Lockroy — qu'il suffit qu'un seul citoyen certifie la véracité des signatures apposées et que le maire légalise cette dernière et unique signature pour que toutes les autres soient valables.

« Quels farceurs que ces gens-là! »

Le Times nous apprend que le prince Orloff, en quittant Paris, n'a fait de visite ni au Président de la République, ni au président du conseil.

Evidemment l'ambassadeur de Russie n'a agi ainsi qu'en vertu des instructions de son gouvernement. Ce fait a une certaine importance, puisqu'il nous montre l'état véritable des relations entre le gouvernement français et le gouvernement russe.

M. de Freycinet, pour son début au ministère des affaires étrangères, n'a pas été

heureux; ses premiers actes ont pour résultat de mécontenter la Russie et de rompre à demi nos relations diplomatiques.

Un nouveau journal qui se publie à Naples et qui a pris, dès le premier jour, une réelle importance, l'Italia reale, a reçu de son correspondant à Madrid une lettre dont nous reproduisons cet extrait:

« Dans mes précédentes lettres, je vous ai informé du mouvement d'émissaires français et espagnols sur les bords de la Bidassoa pour concerter des manœuvres socialistes républicaines qui se préparent depuis plusieurs mois dans un commun intérêt.

Je puis aujourd'hui vous assurer avec certitude que les 163 loges maçonniques de l'Espagne, sous la présidence du prince P..., ont accompli leur travail de solidarité, à l'aide duquel le mouvement républicain est déjà préparé de telle sorte que l'exécution peut suivre la nouvelle d'un commencement de révolution en Russie, soit par la mort, soit par l'abdication du czar... L'Espagne enverra le jeune Alphonse XII changer d'air en Angleterre, et il lui faudra moins de huit jours pour se constituer en République socialiste. Tel est le projet arrêté par la maçonnerie; l'exécution est confiée aux sectes des internationalistes, communistes, socialistes et nihilistes qui visent à un seul but: l'établissement de la République sociale. L'argent vient en abondance de la caisse américaine Har..., et les approvisionnements d'armes arrivent sans cesse de tous côtés. »

Nous pouvons rapprocher de ces renseignements la dépêche suivante que publie le Figaro:

« Londres, 22 mars. Le bruit du départ d'Hartmann pour l'Amérique est inexact.

Il doit partir prochainement rejoindre le comité nihiliste de Genève. Deux chefs de ce comité et du comité exécutif de Saint-Petersbourg ont eu, la semaine dernière, une réunion ici et sont repartis pour la Suisse.

Loin d'être découragés par l'insuccès de leur dernière tentative criminelle au Palais-d'Hiver, il résulte, d'après des informations secrètes reçues à Scotland-Yard (la police métropolitaine), que les comités nihilistes préparent un nouvel attentat contre la vie de l'empereur Alexandre et contre celle du général Loris Melikoff; ils auraient recours aux bombes d'Orsini et autres engins explosibles fabriqués ici et en Suisse.

Il résulte de mes informations personnelles que

FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

LE DOCTEUR JACQUES HERVEY

(Suite.)

— Ah! grosse bête, va! dit-il avec fureur, la partie est bien perdue, et le Parisien est vainqueur! Te voilà en belle passe! Il est facile de voir maintenant que dans trois mois tu n'auras pas un seul client.

— Oh! nous verrons bien! — Je te défends de rien voir et de rien dire! Quand on fait des boulettes, on les mange, et si l'on en fait avaler à ses malades, on doit avoir l'esprit de n'en pas laisser entre leurs mains.

— Laroche me payera ça! dit Prosper, et son ami aussi!

— Fais-moi le plaisir de ne t'occuper ni de l'un ni de l'autre, je me réserve ce soin. Au lieu d'être le premier en considération dans le canton, tu seras le premier en richesse, voilà tout!

Prosper ouvrit l'oreille. — Comment cela? demanda-t-il.

— Si j'écrivais dans les journaux, je te dirais: Garde ton prestige au moins encore pendant quel-

ques semaines; mais comme je ne suis qu'un payan, je me contente de te dire: Sois malin, prudent, réservé, et avant qu'il se soit écoulé bien des jours, je te jeterai dans les bras la plus belle fille du département, avec une dot de quatre cent mille francs.

Prosper éprouva comme un éblouissement. Il voulut interroger son père.

— Je parlerai quand il sera temps! dit celui-ci. Bonsoir.

Et il laissa son fils à ses réflexions.

L'épidémie dura douze jours, et mit à mort une centaine de personnes. Tous les malades qui s'adressèrent à Prosper Malicorne trépassèrent. Parmi ceux qui se firent soigner par Jacques Hervey, il n'y eut qu'un décès.

Une réaction violente s'était opérée en faveur du nouveau médecin. Il est bon de dire toutefois qu'elle tenait moins — pour les habitants de Château-Bernard — à la crainte de la mort, à la confiance que pouvait inspirer le docteur Hervey, qu'à l'indifférence que semblait professer Jean Malicorne à l'endroit du rival de son fils; sa conduite nouvelle annonçait la cessation des hostilités; il abandonnait le combat et s'avouait vaincu.

Quant à Prosper, il avait cessé les plaisanteries de mauvais goût qu'il s'était plu jusque-là à faire

sur son concurrent, et son attitude était presque digne. On le voyait passer dans le village, toujours bouffi d'orgueil, de vanité et de fatuité, mais il avait pris avec cela une gravité comique qui intriguait beaucoup ses admirateurs des deux sexes; il n'allait plus chez Gendronneau que pour y prendre son café matin et soir, et passait ses journées à visiter ses malades, ordonnant l'eau de riz et le laudanum. — Il devait ce spécifique à une lecture qu'il avait faite. Les pilules et les lochs étaient supprimés; c'était un progrès.

La dernière personne atteinte du choléra fut Andoche Morisset, l'aide, le domestique de Malicorne père, qui cumulait avec ses fonctions, on se le rappelle, celle de passeur du bac.

Prosper Malicorne vint le voir. Son regard interrogea anxieusement la figure de l'officier de santé.

— Tu n'as plus besoin de rien, mon garçon, dit brutalement Prosper; c'est fini!

Et il passa en bateau sur l'autre rive, laissant le moribond en proie à toutes les angoisses qui doivent précéder la mort.

Une heure plus tard, il rentrait chez lui pour déjeuner.

— Andoche est pris de la maladie, dit-il à son père; ce soir il sera mort.

— Bon débarras, dit le vieux misérable. Et ce fut tout.

Après le déjeuner, Malicorne dit à sa femme: — Va dire au voisin Feuillâtre qu'il prenne le bac. Andoche est mort.

Le voisin Feuillâtre s'installa sur la lourde machine, et ne songea même pas à entrer dans la maison de Morisset pour s'assurer de l'état du pauvre malade.

Cependant Andoche Morisset n'était pas mort et, qui mieux est, ne devait pas mourir du choléra.

Quelques minutes après le départ de Prosper Malicorne, le docteur Hervey se présenta en voiture au bac. La rivière était haute, et le gué n'était pas praticable. En pareille circonstance, on agitait une cloche ajustée à un poteau, et Morisset, qui travaillait dans les vignes avoisinant sa maison ou qui pêchait sur la rivière, non loin de là, accourait au signal. Cette fois, personne ne vint à l'appel de la cloche. Jacques Hervey entra dans la maison du passeur.

Il vit Andoche couché sur un grabat, et, au pied du lit, une fille de dix-huit à vingt ans agenouillée. Elle était vêtue de haillons; sa figure, ses bras, ses pieds, qui étaient nus, étaient brûlés par le soleil; ses cheveux étaient ébouriffés, comme si le peigne n'y eût jamais passé; son regard avait quelque chose d'égaré et d'anxieux; mais malgré ces haillons, malgré les tons de brique qu'avait pris sa peau, malgré l'anxiété et l'égarément de son regard, elle laissait voir des formes bien prises, une santé

le gouvernement russe est informé de ces nouvelles tentatives criminelles. »

La commission relative aux rapports entre les Compagnies de chemins de fer et leurs agents commissionnés a tenu, lundi matin, une longue séance qui n'a pas duré moins de quatre heures.

Elle a entendu successivement les représentants des Compagnies de l'Est, du Nord, de l'Ouest, de l'Orléans, de Paris-Lyon-Méditerranée et du Midi qui ont donné des détails sur les garanties accordées par chaque Compagnie à ces employés au point de vue du maintien de leurs emplois et sur les conditions de leur retraite.

LE NÉPOTISME RÉPUBLICAIN.

Voici, d'après la *Patrie*, la liste des membres de la famille de M. de Freycinet qui sont pourvus de fonctions publiques :

M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, président du conseil des ministres ;

M. de Selves, neveu, préfet du Tarn-et-Garonne ;

M. Taché aîné, cousin, inspecteur des domaines à Montauban ;

M. Taché cadet, cousin, récemment nommé percepteur à Négrepelisse ;

M. Anquetin, cousin, récemment nommé percepteur à Montauban ;

M. De Prat, cousin, conseiller de préfecture ;

M. Viguié père, cousin, de simple pasteur à Nîmes, nommé d'office professeur à Paris ;

M. Viguié fils, cousin, conseiller de préfecture ;

M. Pradines, beau-frère, directeur des tabacs à Paris.

L'APPAUVRISSEMENT DE LA FRANCE.

Une note officieuse nous apprend que les recouvrements des impôts et revenus indirects sont supérieurs, pour la première quinzaine de mars 1880, de 44 millions aux évaluations budgétaires.

Les journaux républicains ne vont pas manquer de présenter cette plus-value comme un signe de prospérité. Pour montrer l'inexactitude du raisonnement, il suffit de faire remarquer que le produit des douanes fournit, à lui seul, plus d'un tiers de cette plus-value. Or, gros chiffre de produit des douanes signifie grosses importations, importations qu'il faudra payer. Ce n'est donc pas là une preuve d'enrichissement, bien au contraire.

Il est clair, en effet, que si nous achetons à l'étranger plus que nous ne lui vendons, nous nous appauvrissons. Ceci saute aux yeux, mais n'empêche pas les journaux républicains de toutes nuances de voir là un des signes de la fameuse prospérité dont l'arrivée est, pour nous, plus éloignée que jamais.

vigoureuse et je ne sais quelle beauté rustique qui réjouit l'œil lorsque, depuis longtemps, on est sévré de la vie de la cité. On devinait chez elle ce qui séduisait toujours l'homme du sol, la force, la souplesse, et cette fermeté de chair que le heurt du caillou ne saurait blesser.

D'un coup d'œil, le docteur Hervey devina la situation :

— Vite, une cuiller, ma fille, dit-il à la paysanne. Celle-ci, que l'entrée du médecin semblait avoir électrisée, apporta l'objet demandé.

Morisset ouvrit les yeux.

Il tenta de repousser Jacques Hervey.

— Non ! non ! dit-il, c'est inutile !

Jacques Hervey lui fit avaler, un peu par force, une cuillerée de son cordial.

— Qui a dit cela ? demanda-t-il.

— Prosper Malicorne, répondit tout bas le malade.

— Prosper Malicorne est un ignorant.

La paysanne s'était rapprochée.

— N'est-ce pas, monsieur, qu'Andoche ne mourra pas ?

— Non, ma belle fille.

— Ah ! quel bonheur ! nous pourrions donc nous marier !

— Je n'y vois, pour mon compte, aucun empêchement.

Mais le malade était toujours agité.

Chronique Locale et de l'Ouest.

EGLISE SAINT-PIERRE.

Le jour de Pâques, la belle messe de Dumont sera chantée en contrepoint, à 4 parties, par 70 voix, avec accompagnement d'harmonium, de contrebasse et de violons.

A l'issue des vêpres, le P. Reyneau prononcera le sermon de clôture de la station quadragésimale.

Avant-hier, on se serait cru encore menacé par la banquise : vers le milieu du jour, plusieurs détonations ont ébranlé l'atmosphère et causé un vif sentiment de curiosité parmi notre population.

Voici, paraît-il, d'où provenait cette explosion :

Un inspecteur d'artillerie, de passage à Saumur, a voulu se rendre compte de l'état dans lequel se trouvait, dans le dépôt du château, le stock de dynamite emmagasiné depuis le mois de janvier, et, dans ce but, il a fait plusieurs expériences sur la *Demi-Lune*.

Des cartouches placées en terre et allumées ont produit des explosions formidables. Les pierres ont été projetées à une grande hauteur ; un petit moellon, en s'élevant, a décrit des spirales absolument comme un marron dans un feu d'artifice.

Ce dépôt de matières explosibles au-dessus de nos têtes est des plus dangereux, et nous demandons depuis longtemps qu'on nous en délivre. C'est à nos administrateurs de s'occuper de cette grave question, et nous verrons s'ils ont en haut lieu tout le crédit qu'on leur prête.

L'ELECTION DE DOUÉ.

La lutte électorale dans le canton de Doué-la-Fontaine prend des proportions extraordinaires. On nous écrit que notre sous-préfet ne quitte pas Doué et les diverses communes du canton, et ne craint point ses pas et démarches pour combattre M. Bineau, ce qui dénote qu'il n'est pas du tout rassuré sur le succès de son protégé. Ah ! si un sous-préfet du régime passé avait agi de même façon, il eût dû être destitué sans merci !

On prétend que M. Demangeat réédite à Doué bon nombre des procédés qu'il a employés contre M. de Mun à Pontivy. Mais il a reconnu depuis longtemps que, dans le Saumurois, on ne se laissait pas intimider et qu'on se *regimbait*. Les électeurs de Doué doivent donc le laisser dire et faire avec son sous-commissaire de la marine, et reporter leurs suffrages sur M. Bineau, qu'ils connaissent de vieille date et qui a toutes leurs sympathies.

M. G. Puysegur, qui se porte candidat républicain pour le Conseil général dans le canton de Doué, en opposition avec M. Bineau, vient d'adresser aux électeurs une circulaire où nous lisons ceci :

« Voilà bientôt dix ans que, suivant les conseils des ennemis de votre Gouvernement, vous n'avez

— Qu'avez-vous, mon ami ? dit le médecin.

— Malicorne me renverra, dit-il.

— Pourquoi ?

— Parce que, guéri par vous, je deviendrai le but de la colère de maître Jean, qui vous déteste ; il se vengera sur moi en me chassant.

Jacques Hervey savait Jean Malicorne capable de toutes les mauvaises actions.

— Et qui vous force à lui dire que je vous ai soigné ?

Andoche Morisset semblait ne pas comprendre.

Jacques Hervey s'adressa à la paysanne.

— Écoutez-moi, mon enfant, dit-il ; personne ne m'a vu rentrer ici, et personne ne m'y verra revenir ; cependant je reviendrai après la nuit tombée et sans qu'on s'aperçoive de ma visite. En attendant, prenez ce flacon, — cachez-le bien, — et faites avaler au malade une cuillerée de son contenu, d'heure en heure, jusqu'à six cuillerées. — Vous entendrez sonner les heures à l'horloge de l'église. — Vous avez du feu ici ? — Oui. — Eh bien, mettez dans le feu un gros caillou roulé et, lorsqu'il sera très-chaud, placez-le aux pieds du malade. Renouvelez sans cesse cette précaution jusqu'à mon retour.

Et se tournant vers le malade, il ajouta :

— Soyez tranquille, maintenant ; personne ne saura rien, et vous ne mourrez pas.

(A suivre.)

ARMAND LAPONTE.

nommé pour représenter vos intérêts que des hommes impuissants à vous être utiles. Aussi pendant que vos voisins de Baugé obtiennent par l'intermédiaire de leurs représentants, amis de la République, toutes les améliorations qui font la richesse d'un pays et qui augmenteraient la vôtre, vous restez dans l'ornière en hostilité flagrante avec le gouvernement de la France, à la remorque de défenseurs de causes perdues devant le pays depuis longtemps déjà.

Électeurs, le moment de secouer le joug du presbytère et du château est arrivé. N'écoutez que vos intérêts et choisissez pour les représenter un homme qui a des intérêts semblables aux vôtres, qui, comme vous, est propriétaire dans votre canton, et qui, par sa situation d'ami du gouvernement, saura faire entendre sa voix en votre faveur. »

Ainsi, le gouvernement ne s'intéresse qu'aux populations qui, dans les élections, nomment des républicains ; elles seules ont droit aux faveurs du budget. C'est M. Puysegur qui nous le dit. Nous ne croyons pas que jamais la corruption électorale ait été affichée avec plus de cynisme.

Il nous semble qu'un exposé des bienfaits de la République et de la prospérité dont jouissent actuellement l'agriculture, le commerce et l'industrie, n'eût pas été de trop dans la circulaire de M. Puysegur.

UNE FAUSSE NOUVELLE.

Nous lisons dans le *Patriote* paru hier matin à Angers :

« Un incident tout exceptionnellement caractéristique et qui, hâtons-nous de le reconnaître, est tout à l'honneur de M. le curé de Saint-Maurice, s'est produit avant-hier à la Cathédrale.

« Au moment où, ayant donné la bénédiction accoutumée, le jésuite Forbes se préparait à descendre de la chaire, M. le curé de Saint-Maurice, que n'entourait pas le chapitre, — chose spécialement remarquée, se leva de la place qu'il occupait dans le chœur et prononça ces paroles, rapportées, sinon textuellement, mais, du moins, dans leur sens le plus précis :

« — Mes chers frères et mes chères sœurs, — les femmes étaient en majorité, — jusqu'à présent, je me suis contenu, — mais je ne peux m'empêcher aujourd'hui de protester contre le caractère que le prédicateur a donné à ses sermons. Je ne peux en accepter ni l'esprit ni l'intention, et je vous prie de réserver vos libéralités pour une quête que je ferai moi-même au bénéfice de la chapelle du cimetière. »

« La sensation produite a été profonde. »

Dès mardi, le *Patriote* envoyait par le télégraphe à l'Agence Havas ce récit comme ayant déjà paru dans ses colonnes, et nous n'avons pas été peu étonnés de le recevoir hier matin par cette voie.

L'Étoile dit à ce sujet :

« M. le curé de Saint-Maurice nous prie de démentir absolument le récit du *Patriote*, auquel il se réserve d'ailleurs de répondre directement.

« Nous ne nous arrêterons pas à relever les misérables attaques dirigées par le *Patriote* contre les sermons prononcés dans les autres églises d'Angers. Un seul fait suffira pour donner une idée de la bonne foi de ce journal. Le rédacteur du *Patriote* prétend s'être trouvé intentionnellement, samedi dernier, à l'église de la Trinité, et il raconte que sa stupéfaction fut grande d'entendre le Père Thouin déclarer du haut de la chaire que la République exigeait que tous ses fonctionnaires fussent athées. Or, samedi dernier, il n'y a pas eu de sermon à la Trinité. »

Les autres journaux d'Angers donnent le même démenti au *Patriote*.

Sauvés du péril.

II.

— Dussé-je vous étonner, cher monsieur Prudhomme, permettez-moi de vous dire que, sans les prières publiques où notre ville tout entière était représentée, nous aurions pu passer un fort mauvais quart d'heure. Ce n'est jamais impunément que le blasphème est jeté à la face du ciel, du milieu de ces poussières humaines qui ne devraient penser à Dieu que pour le bénir ou tout au moins pour le craindre. N'ayez pas peur que je vous prêches. Ceci est du bon sens en même temps que l'ABC de toute religion. Le blasphème, proféré officiellement en notre nom, avait de quoi nous faire trembler, si la voix populaire ne se fût exprimée de le désavouer, et d'en laisser toute la responsabilité à qui de droit. Ainsi avons-nous fait. En même temps que nous portions à Dieu nos très-humbles prières contre le danger qui nous menaçait, nous

avons dit à M. notre Maire : Blasphémez pour nous si bon vous semble, mais pour nous, non. N'en sommes pas.

Et, ce jour là, Dieu a dit à la banquise : Mais seulement tu ne feras pas de mal aux Saumurois, mais tu ne toucheras pas un seul brin d'herbe plus sur leurs rivages.

Du même coup il lui a plu de se moquer de la science ; non pas de la véritable science, celle qui se respecte, qui sait ce dont elle parle et qui d'ailleurs a fait si vaillamment son devoir ; mais de la fameuse « science toute seule » du savant de date de Paris de si belles lettres.

Et il a dit à la banquise : Tu attendras que la science soit partie, jusqu'à son dernier homme, sa dernière meche et son dernier bateau. Alors nous ferons voir ce que la Nature, dans les mains de son auteur, sait faire toute seule.

Et c'est ainsi qu'en une seule nuit, sans autre discrète qui apparemment lui fut envoyée et assurée tout exprès, la banquise a filé avec armes et bagages, si prestement et si doucement,

Que le garde qui veille aux barrières du Saumur n'a pas même soupçonné que l'ennemi lui passait sous le nez. Les oies du Capitole eussent-elles-mêmes, le bec dans l'eau, sur le quai de Limoges, qu'elles n'y auraient vu que du bleu.

Ce badinage ne parut pas déplaire à M. Prudhomme. L'énorme embâcle, après tant de manœuvres, défilant sous les arches du pont, sans bruit, entre deux eaux, comme un troupeau d'innocentes ablettes, n'était-ce pas en effet la meilleure réponse que la « Nature » pût faire à tout le monde ? Dans un, l'écho de leurs prières ; aux autres, ce qui le touche le plus, une forte *biague*.

Nous avons devant nous, en pleine lumière, le dôme des Ardilliers. Pourquoi le fleau avait-il trouvé là, tout juste au pied de cet illustre manoir, d'abord son temps d'arrêt, quand il roula de Montsoreau à Saumur, et plus tard le signal de sa fuite mystérieuse ? Je m'obstinais à croire que le doigt de Dieu et la prière de l'homme expliquaient bien des choses plus couramment et raisonnablement que le simple hasard. M. Prudhomme, je lui rendrai cette justice, ne me sut point mauvais gré de ma philosophie. Il était si heureux de voir ses craintes évanouies ! La nouvelle que nous venions d'apprendre dépassait tellement toutes nos espérances, et la matinée était si belle ! Le cœur de l'excellent homme chantait comme un oiseau, dans un tel moment nous étions faits pour nous entendre.

J'appris, par exemple, que si M. Prudhomme n'était pas allé à la procession, il était très-heureux toute réflexion faite, que M^{me} et M^{lle} Prudhomme n'y eussent pas manqué. De sorte qu'il s'y trouvait aussi, par représentation, autant que faire se pouvait, avec les exigences du centre gauche. X.

Le tremblement de terre ressenti lundi soir à Poitiers a été remarqué à Châtelleraul-et-à-Niort.

Nous croyons être utile aux commerçants qui font usage des timbres mobiles, pour leurs traites ou billets, en leur rappelant qu'aux termes de la loi ces timbres doivent être apposés à la droite des valeurs, au recto et à côté de la signature.

Les factures dont le timbre est collé à gauche sont refusées par la Banque et peuvent donner lieu à l'application de l'amende.

BOURGUEIL.

Un suicide vient d'être constaté au village de Marcé, commune de Bourgueil.

La nommée Marie Rochereau, veuve Robinneau, âgée de 72 ans environ, habitait chez ses enfants. Depuis quelques mois, elle donnait des signes d'aliénation mentale et elle était l'objet d'une surveillance continuelle.

Cependant, lundi dernier, elle parvint à tromper cette surveillance.

Vers six heures et demie du soir, elle sortit de sa demeure et se sauva dans la campagne.

Quelques minutes après, on s'aperçut de sa disparition et l'on fit, dans le voisinage, des recherches qui se prolongèrent jusqu'à dix heures. Cette pauvre femme fut trouvée noyée dans un lavoir situé à 300 mètres environ de l'habitation.

TOURS.

Un voyageur imprudent. — Lundi, vers 3 heures 1/2, les personnes qui se trouvaient

dans la gare du chemin de fer d'Orléans ont été vivement étonnées par un incident survenu au moment du départ du train de correspondance pour Paris.

Le train venait de se mettre en marche lorsqu'un voyageur, qui se trouvait en retard, arriva tout essoufflé et s'avança pour prendre place dans une voiture.

Il voulut, tout en courant pour suivre la marche du train, ouvrir un wagon de première classe; mais en arrivant au milieu de la gare il se heurta violemment contre la balustrade circulaire qui entoure, du côté du quai, une des plaques tournantes. Par suite du choc, il fut précipité au bas du quai et disparut sous les voitures. Tout le monde le croyait broyé sous les roues.

Le mécanicien, n'entendant pas les cris que poussaient les employés pour faire arrêter le train, continuait sa marche.

En même temps, un serre-frein, voyant le danger que courait le voyageur, sautait à terre dans l'espoir de le secourir; mais il tomba à plat ventre sur le quai, et, lorsqu'il se releva, le convoi était déjà loin.

Bientôt on reconnut que le voyageur n'avait pas été atteint par les roues. Ses mains ayant rencontré une barre de fer, il s'y était cramponné, et il se laissait traîner en dessous du marche-pied, les jambes portant sur la voie.

On parvint enfin, par des signes et par des cris, à attirer l'attention du mécanicien, qui arrêta le convoi, dans lequel le voyageur put prendre place et continuer sa route, beaucoup plus commodément et surtout moins périlleusement qu'il ne l'avait fait jusque-là.

Nous ignorons le nom de ce voyageur, qui a eu l'imprudence de vouloir monter dans un train en marche et a couru ainsi le risque de perdre la vie. Lorsqu'il abandonna la position critique qu'il occupait, on constata qu'il n'avait aucune fracture. Il se plaignait seulement d'une légère douleur au côté.

Il est à croire que la série de terribles émotions par lesquelles il a passé ne s'effacera pas de sa mémoire et qu'il ne sera plus tenté de s'exposer à une pareille aventure.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

CANAL DE JONCTION DE LA GARONNE A LA LOIRE.

Par arrêté de M. le préfet de la Vienne, M. l'ingénieur en chef du service spécial d'études du canal de la Garonne à la Loire et les agents sous ses ordres sont autorisés à traverser les propriétés particulières dans toute l'étendue du département de la Vienne, pour les études du canal de la Garonne à la Loire.

M. Demangeat, procureur de la République à Paimbœuf (Loire-Inférieure), est nommé en la même qualité à Lamoignon (Côtes-du-Nord), en remplacement de M. Garde, nommé à Paimbœuf.

Les étalages de la maison Du-teil et Douët, rue du Puits-Neuf, n'auront pas lieu aujourd'hui, pour cause de réparations.

PETITE REVUE.

Aïda à l'Opéra et les *Noces d'Attila* à l'Opéon. — La foire aux jambons. — Dégâts causés par la gelée. — Avis aux horticulteurs. — Des légumes en guise de fleurs. — Une ancienne première danseuse. — Nouvel emploi du téléphone. — Un chemin de fer sur la glace. — Amende aux célibataires.

L'événement musical de la semaine a été la première représentation, au Grand-Opéra, de l'œuvre nouvelle de Verdi, *Aïda*, qui a obtenu lundi soir un très-grand succès.

Le maestro Verdi, qui conduisait l'orchestre, a été acclamé, fêté, enseveli sous les couronnes, rappelé à la fin de la soirée. Les décors sont de toute beauté et la mise en scène fait honneur à la direction de notre premier théâtre lyrique.

La partition d'*Aïda* n'était pas une nouveauté pour la plupart des spectateurs, qui l'avaient déjà entendue au Théâtre-Italien. Elle s'est proménée un peu partout en Europe, avant d'arriver à Paris, où elle sera certainement accueillie avec curiosité.

Quant au libretto, voici ce qu'on en dit: « Le *Trovatore* était bien dénué de sens commun, mais *Aïda* le dépasse de cent coudées comme naïveté de conception dramatique. »

Heureusement la partition du maître et l'éminent talent des interprètes, M^{lles} Krauss, Bloch, M^{lles} Sellier, Maurel, etc., ont tout sauvé, et l'Opéra compte un succès de plus.

Avant-hier soir a eu lieu également, à l'Opéon, devant un public d'élite, la première des *Noces d'Attila*, de M. Henri de Bornier. Cette pièce est magnifique et fera courir tout Paris.

Dans son ouvrage, M. de Bornier a voulu symboliser la lutte du Bien contre l'Iniquité. A cet axiome: La force prime le droit! — le poète a répondu:

— Non! le droit prime la force!
Noble et belle pensée, bien capable de remuer les cœurs français. Les vers de M. de Bornier sont, d'ailleurs, frappés au bon coin tragique; ils vibrent comme des traits, ils vont directement au but.

La scène d'*Attila* recevant un ambassadeur romain est pleine d'allusions patriotiques que le public a saisies au passage. Elles ont été applaudies avec un enthousiasme réel.

On fait le plus grand éloge des interprètes, rappelés chaque fois que le rideau tombait, et notamment de M^{lles} Dumaine, Marais et M^{lle} Rousseil.

La foire aux jambons s'est ouverte avant-hier à Paris sur le boulevard Richard-Lenoir. Elle ne compte pas moins de 697 boutiques. Comme toujours, les départements lorrains occupent la plus grande place; on remarque surtout les produits des départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle. La charcuterie de Lyon, d'Aries et de Bayonne occupe les baraques du côté droit du boulevard en allant à la Bastille.

Les Parisiens connaissent l'étendue des dégâts causés par l'hiver, dans les jardins et dans les promenades publiques.

Les chiffres sont éloquents. Aux Champs-Élysées, plus de 40,000 arbustes sont gelés; sur ce nombre, on espère en sauver 6,000 environ; mais pour cela il faudra les couper au ras de la terre. Le parc du Trocadéro, où les plantes les plus rares avaient été réunies pour l'Exposition de 1878, a particulièrement souffert; plus de 44,000 arbustes ont péri, 50,000 victimes ont été fournies au froid par le bois de Boulogne seul.

Les pertes éprouvées atteignent la somme formidable de un million.

A ce sujet, donnons une nouvelle intéressante pour les horticulteurs roséristes.

Les plantations de rosiers ont été gravement compromises par l'hiver rigoureux que nous avons traversé.

Un député ayant demandé, en faveur des horticulteurs roséristes, la diminution du prix des églantiers à extraire des forêts domaniales, des instructions ont été envoyées aux conservateurs des forêts pour que, jusqu'à nouvel ordre, le prix des plants délivrés soit réduit à 60 0/0.

Quelques habitués du théâtre du *Prince de Galles*, à Birmingham, voulant donner un libre cours à leur admiration, ont fait parvenir quelques primeurs aux artistes qui se trouvaient en scène.

Un chou énorme lancé par l'un d'eux est venu se reposer sur le nez d'une actrice. Deux mois de prison qu'on vient d'infliger au coupable, lui apprendront que les artistes ont une préférence marquée pour les fleurs.

On vient d'arrêter à New-York une pauvre femme accusée de mendier.

Quelques anciens habitués des Opéras de Saint-Petersbourg, Berlin, Londres et Paris, peuvent se souvenir d'une première danseuse, Erinini Venturoli, qui, il y a une trentaine d'années, était très en vogue.

Arrivée à New-York où l'appelaient un engagement au théâtre de Niblo, son talent, sa beauté, aussi bien que la richesse de ses diamants, firent sensation à l'époque. Mais, hélas! une paralysie lui enleva, d'un seul coup, charmes et fortune. D'année en année, échelon par échelon, elle s'est trouvée complètement abandonnée, et il y a quelques jours sa chute était complète.

En présence d'une aussi grande infortune, le commissaire a été clément. La malheureuse a été relâchée.

L'Amérique est bien le pays de toutes les excentricités. En voici une nouvelle preuve: Le téléphone vient d'être employé, aux États-Unis, à un usage assez inattendu. Une

citation à comparaître devant le tribunal de la ville de Saint-Louis a été notifiée par huissier aux parties à l'aide d'un téléphone, et l'exploit téléphonique a été déclaré par les vingt juges parfaitement valable.

Ce n'est pas seulement dans notre hémisphère que l'hiver 1879-80 s'est fait sentir rigoureusement; au-delà de l'Océan, il a été non moins âpre. Le fleuve Saint-Laurent (Amérique du Nord) a été gelé, ce qui a été le point de départ d'une entreprise aussi rare qu'étonnante.

Cette entreprise a été un chemin de fer sur la glace. On croirait qu'il s'agit là d'un conte; non pas, c'est bel et bien une réalité. Des milliers de personnes ont vu ce chemin de fer sur la glace; des milliers de personnes s'en sont servies.

C'est le 31 janvier que cette voie ferrée d'un nouveau genre a été inaugurée dans les environs de la ville de Montréal (Canada), entre Hochelaga et Longueuil. Une foule immense s'était rassemblée sur les deux rives du fleuve, dont les eaux étaient arrêtées par les glaces. Dans les chantiers de Longueuil se tenait une locomotive, poids 25,000 kil., parée comme pour une fête, avec des drapeaux et des oriflammes; derrière venaient deux wagons de transport.

A onze heures, le train se mit en mouvement; 4,200 notables bourgeois canadiens avaient pris place dans les wagons. La foule poussait des hurrahs. Au milieu du fleuve, on fit une courte halte: le temps de prendre une vue photographique du train et du milieu ambiant.

Nous avons sous les yeux cette vue très-curieuse, en même temps que les renseignements donnés par la *Gazette illustrée*, à qui nous empruntons ces détails. Puis la locomotive se remit en marche, et dix minutes après elle rentra dans la gare, située sur la rive méridionale du fleuve.

On servit à un déjeuner, où des toasts furent portés à la reine d'Angleterre, au gouverneur général du Canada, au président de la République des États-Unis.

Tant que le froid rigoureux de l'hiver a duré, cette ligne a fait le service entre les deux rives du Saint-Laurent, et cet essai a eu tant de succès qu'on se propose d'installer un chemin de fer semblable, chaque fois que les glaçons couvriront le Saint-Laurent.

Gare aux célibataires!
En présence de la dépopulation croissante et dans le but d'apporter un remède à ce fléau menaçant, un certain groupe de représentants déposera, à une époque encore non fixée, un projet de loi tendant à frapper d'une amende de vingt-cinq francs tout célibataire âgé de plus de vingt-six ans.

Il n'est question que de cela dans l'Etat de Casterido, car nous devons à la vérité de dire que c'est en Amérique que se fait cette proposition.

Depuis longtemps, du reste, la législation du Mississippi impose un droit de quinze francs à tout citoyen non marié à l'âge de vingt-cinq ans.

Et en France, où l'on en a tant parlé déjà, quand aurons-nous donc un impôt sur les célibataires?

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 24 mars.
Continuation du mouvement de hausse. Les vendeurs de primes luttent vraiment contre le courant. Ils se voient déjà débordés. Leurs rachats vont contribuer à la fermeté des cours en liquidation.

Le 3 0/0 cote 82.70; le 5 0/0 monte à 117.80; amortissable, 85.15.

La tenue des fonds étrangers est bonne: Italien, 83.60. Les Obligations égyptiennes progressent à 289. Grande fermeté sur les Fonds austro-hongrois. Le Russe conserve le terrain qu'il a regagné. Les négociations relatives au nouvel emprunt russe sont reprises en bonne voie. Banque de France, 3,222.50; Comptoir d'escompte, 875; Crédit foncier, 1,125. Les nouvelles communales du Crédit foncier sont l'objet de demandes incessantes, ce qu'expliquent parfaitement d'ailleurs leur solidité à toute épreuve et l'attrait de nombreux tirages (six par an) attribuant des lots considérables aux numéros désignés par le sort.

Crédit lyonnais, 947.50; Société générale, 562.50; Crédit mobilier, 685.

La Banque hypothécaire est délaissée. L'affaire de cette Banque contre le Crédit foncier a été remise hier à quinzaine. La Banque hypothécaire accuse le Crédit foncier, plus âgé qu'elle de 28 ans, de concurrence déloyale. Le fait est assez plaisant.

La Rente foncière parisienne a de bonnes tendances. Chemins de fer bien tenus. L'Orléans cote 1,216.25; Est, 731.25; Ouest, 790; Midi, 937.50; Lyon, 1,225; Nord, 1,530.

Les Chemins autrichiens font 593.75; Lombards, 495; Nord de l'Espagne, 317.50.

Pas d'affaires sur les valeurs industrielles. Suez, 875.

A la bonne heure! voici enfin une entreprise d'intérêt général. La nouvelle Société *La Pêche* ne peut manquer de donner de beaux résultats, car elle est l'œuvre de gens du métier et elle se fonde sur des besoins réels et permanents: *La Vente du poisson frais à bon marché.*

18, Rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS BANQUIER

La Maison se charge:

1. De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
2. De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rentes, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
3. L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
4. De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
5. De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
6. De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
7. De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.
8. Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de neuf à six heures, dimanches et fêtes exceptés.

FILATURES ET CORDERIES MÉCANIQUES DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 600,000 FRANCS
Avenue de Pontlieue, au Mans.

MM. les actionnaires de la Société des Filatures et Corderies de l'Ouest sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le lundi 12 avril prochain, à deux heures de relevée, avenue de Pontlieue, au Mans, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Modifications aux statuts des articles 28 et 41;
 2. Ratification de la nomination du commissaire.
- Tous les actionnaires, propriétaires au moins de dix actions, sont invités à y assister et à déposer leurs titres avant le 30 mars, inclusivement, au siège social, au Mans, avenue de Pontlieue, où il leur sera délivré des cartes d'admission et des pouvoirs.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'Hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Plus d'ASTHME
SUFFOCATION
et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLERY
à Marseille.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, co-

liques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow,

Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.
N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnelly, rue du Balai, 11.
Cure N° 98,644: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.;

1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit plus agité. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépositaire, Besson, successeur de Texier; J. Russon, pharmacien, quai de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o (limitée), 8, rue Castiglione, Paris. (212)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 MARS 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	81 70	10		Crédit Foncier colonial	470		5	Canal de Suez	875		
2 % amortissable	85 15	23		Crédit Foncier, act. 500 f.	1115		5	Crédit Mobilier esp.			
4 1/2 %	113 50			Obligations foncières 1877	365	1		Société autrichienne	593 75	1	25
5 %	117 80			Sec. gén. de Crédit industriel et commercial	717 50		2 50	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	514		3 50	Crédit Mobilier	685		12 50	Orléans	381		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	242		50	Crédit foncier d'Autriche	775			Paris-Lyon-Méditerranée	382		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505			Est	731 25			Est	377		
— 1865, 4 %	522		1	Paris-Lyon-Méditerranée	1285	2	50	Nord	366 75		
— 1869, 3 %	407		1	Midi	937 50	10		Ouest	381 75		
— 1871, 3 %	399 75			Nord	1530	5		Orléans	382		
— 1875, 4 %	523		1	Orléans	1217 50	2	50	Paris (Grande Ceinture)	386		
— 1876, 4 %	532 50		1 50	Ouest	790			Paris-Bourbonnais	381 50		
Banque de France	3222 50		50	Compagnie parisienne du Gaz	1375	15		Canal de Suez	578 75		
Comptoir d'escompte	875		50	C. gén. Transatlantique	507 50						
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures	8 minutes du matin	express-poste.
8	45	(s'arrête à Angers)
8	56	omnibus-mixte.
1	33	soir,
3	33	omnibus.
7	15	express.
10	37	omnibus (s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures	36 minutes du matin	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	40	express.
12	40	soir, omnibus-mixte.
4	44	omnibus-mixte.
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

CHEMISERIE SUR MESURE

DÉPOT DE TOILES

OUVERTURE LE 15 MARS

DORÉ-ROUGET

58, Rue du Pressoir-Saint-Antoine, SAUMUR, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 58.

J'ai l'honneur d'informer que j'établis une maison spéciale de Chemises sur mesure, 58, rue du Pressoir-Saint-Antoine, à Saumur; je reçois directement des premiers Fabriques les Tissus pour cette confection.

En outre, on trouvera des Toiles, provenant des premiers tissages de France, à des prix particuliers. Pour l'ouverture de ce rayon, j'offre des avantages incontestables, et j'invite les personnes à apprécier elles-mêmes notre exposé de prix.

Par ce moyen, nous espérons acquérir promptement la confiance des personnes qui voudront bien nous honorer de leur visite.

A LOUER

PRÉSENTEMENT
BELLE MAISON BOURGEOISE
Avec cour, remise, écurie et jardin.
Située rue Beaurepaire, n° 25.
S'adresser à M. LORRAIN-BOUCHEREAU, 20, rue Saint-Jean, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (103)

LA PÊCHE

Société anonyme
POUR
La VENTE à BON MARCHÉ du POISSON FRAIS
Et des autres produits maritimes.
Capital: DEUX MILLIONS divisé en 4,000 Actions.

COMITÉ DE PATRONAGE A NANTES

E. ARMANGE, C^{ie} de navires, Pt du C^{ie} de la Marine M^{de}; — T. BARON, C^{ie} Marine en retr.; — R. BERNARD, C^{ie} d'Assur. marit.; — Administrateur des Hospices; — S. BOURON, C^{ie} au long cours, Armateur; — G. ERTAUD, C^{ie} au long cours (Saint-Sébastien); — A. GIRAUD aîné, V.-Consul, Suède-Norvège, Rochefort; — Baron de LUBERSAC, prop^{re}; — A. MAILLARD, Nég^o, Maire du Croisic, Conseiller Général; — P. MORIN, O. *, Anc. Off^{er} de Marine; — PIERRE LEGAL fils aîné, Armateur; — A. RION, Nég^o, Armateur, Juge T^{ri} de Commerce; — VANHEEC-KOET, Nég^o, Armateur pour la pêche, Boulogne-sur-Mer.

Trois établissements au CROISIC, à GRAVELINES, à PARIS; — 30 BATEAUX à voiles de 50 tonneaux; 2 NAVIRES à VAPEUR; — 2 RÉSERVOIRS; — 1 PARC A HUITRES; — UNE PROPRIÉTÉ de 1770 mètres carrés, entre la gare et le chenal du « GRAND TRACT »; — CONCESSION par l'Etat de 8,000 mètres d'étendue; le tout assuré.

Application des procédés recommandés

par l'Administration de la Marine, qui a constaté que « le bateau modèle l'Amphitrite, du Croisic, dont le prix d'achat a été de douze mille francs environ, a gagné, pendant l'année 1876, déduction faite de tous frais, une somme de 5,347 fr. 90, soit près de 50 pour 100 du capital engagé, ce qui constitue un placement des plus avantageux ».

Signé: DE BON, Commissaire général.
GICQUEL DES TOUCHES, Vice-Amiral.

Bénéfices nets: de 50 à 60 pour 100.

PRIME

Chaque année: 20 kilogrammes de poissons, crustacés, huîtres, etc., par 10 actions.

Action: 500 francs, payables: 125 fr. au premier appel; 125 fr. trois mois après la constitution de la Société; les 250 fr. restants, seulement en cas de besoins reconnus.

Toute action de fondation donnera droit à deux actions de la seconde Société de développement.

ON SOUSCRIT

A PARIS: A la Caisse générale des Rentiers, place de la Trinité (2, rue Blanche);

A TOULOUSE: A la Banque commerciale, agricole et industrielle, place Lafayette;

A ANGOULÊME: Chez M. Henri Gilbert, Comptoir du Commerce et des Fonds publics;

A NANTES: Chez M. Péral, banquier, 5, rue Boileau.

On peut souscrire dès aujourd'hui, soit directement, soit par correspondance. (151)

GUANO de poisson PHOSPHATÉ, excellent engrais pour maïs, choux, blé noir, colza, froment. — Prix avantageux. — Les livraisons se font en sacs plombés à la marque de la maison. CH. DURAND-GASSELIN, 12, passage Saint-Yves, à NANTES. (129)

A VENDRE

UNE TRÈS-JOLIE VOITURE à quatre roues.

UNE CUVE, cerclée en fer, avec couvercle en très-bon état, contenant dix barriques.

Et UNE CAVE, située rue de l'Hôtel-Dieu, près la rue des Basses-Perrières.

S'adresser à M^{me} veuve HANTSON, à Villebrier. (124)

MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

ON NE PAIE les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par M. ROBBE, Docteur homœopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultations de 2 heures à 6 heures, par correspondance. (Affranchir.) (126)

ON DEMANDE UN MÉNAGE.

S'adresser au bureau du journal.

DEUIL COMPLET TOUT FAIT ET AU REZ-DE-CHAUSSEE en 10 heures Robes, Costumes, Confections, modes, lingerie, bijoux, Tissus deuil et demi-deuil.

AVIS POUR LA PROVINCE. — L'organisation spéciale de la maison permet d'expédier, quelle que soit leur importance, tous les deuil 10 heures après la réception de la commande. — Pour les robes, envoyer un corsage et la longueur de jupe. — Pour les Modes, désigner le deuil que l'on porte et le genre de coiffure de la personne.

AU SABLIER, 2, B^e Montmartre, Paris. Envoi franco contre remboursement à partir de 25^{fr.} DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ.



M^e HENRY DELAUNAY, huissier-audencier à Saumur, quai de Limoges, 62, demande de suite un petit clerc. (132)

UN COMPTABLE, pouvant dispenser de plusieurs heures par jour, demande une ou plusieurs comptabilités. S'adresser au bureau du journal.

1 FRANC par AN 90,000 Abonnés 52 ANS

Le Moniteur

Valeurs à Lots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents statistiques.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 fr.
Abonnements dans tous les Bureaux de Poste: UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

PLUS DE MAUX DE DENTS! par l'emploi de

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)
DOM MAGUELONNE, Prieur.
INVENTÉ EN 1373 par le Prieur Pierre BOURSAUD

Prix du Flacon: 2 fr.
Agent général: SEGUIN, 3, rue Eugénie, Bordeaux.
Se trouve, à SAUMUR, chez BOUCHET, 2, rue Saint-Jean.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Blamuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.